RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-108709

Département(s) de publication : **35, 44, 67, 69, 75, 92, 93, 94**
Annonce n° **26-108709**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Centre national des arts plastiques

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Accord-cadre à bons de commande de prestations de récolement à distance d'œuvres d'art pour le compte du Centre National des Arts Plastiques (Cnap).

Description : Accord-cadre à bons de commande ayant pour objet le récolement à distance et son suivi administratif, la saisie des données, l'intégration de clichés et le post-récolement des collections du Centre national des arts plastiques (Cnap) en dépôt. A titre exceptionnel, certains récolements pourront être réalisés in situ.

Identifiant de la procédure : 0a3e8f9a-15d3-44aa-95db-47cce7085155

Identifiant interne : 2026-004

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92311000 Œuvres d'art

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79996100 Gestion des documents

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont réalisées principalement à distance, sans lieu unique d'exécution imposé. A titre exceptionnel, certains récolement pourront être in situ.

2.1.4 **Informations générales**

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Récolement à distance d'œuvres d'art en dépôt du Cnap - accord-cadre a bons de commande

Description : Accord-cadre à bons de commande ayant pour objet le récolement à distance et son suivi administratif, la saisie des données, l'intégration de clichés et le post-récolement des collections du Centre national des arts plastiques (Cnap) en dépôt. A titre exceptionnel, certains récolements pourront être réalisés in situ.

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92311000 Œuvres d'art

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79996100 Gestion des documents

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une durée initiale de deux (2) ans à compter de la notification. Il est tacitement reconductible deux (2) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire et ne pourra excéder une durée maximale de quatre (4) ans.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations de récolement sont réalisées à distance par le titulaire. A titre exceptionnel, certains récolements, pourront être réalisés in situ.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 2 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : Marché de prestations de service. Accord-cadre à bons de commande conclu pour une durée de 2 ans, reconductible 2 fois 1 an (durée maximale 4 ans) . Consultation n°2026 - 004.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants : 1) Critères techniques : 70 points, dont méthodologie pour la réalisation de la prestation et mesures prises pour le respect des délais et des volumes (30 points), composition et compétence de l'équipe dédiée à l'exécution de l'accord-cadre (35 points), engagement dans une démarche de développement durable (5 points) ; 2) Prix : 30 points, noté en fonction de l'offre la plus basse, sur la base d'un estimatif établi à partir des prix du BPU. Total : 100 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/12/2026 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 120 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Centre national des arts plastiques

Informations relatives aux délais de recours : Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s' efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objets du marché. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire d'une lettre de réclamation exposant les motifs de son désaccord et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Cette lettre doit être communiquée au pouvoir adjudicateur dans le délai de deux mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux mois, courant à compter de la réception de la lettre de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet implicite de la réclamation. Pour tout différend ou litige qui s'élèverait entre les parties, le droit français est seul applicable. En conséquence, Les tribunaux français sont seuls compétents et plus précisément le Tribunal Administratif de Montreuil sera compétent. Toutes les correspondances seront rédigées en français.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Centre national des arts plastiques

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre national des arts plastiques

Numéro d'enregistrement : 18004605400201

Adresse postale : 79-81, rue Cartier-Bresson

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : SERVICE DU RECOLEMENT

Adresse électronique : Natacha.PROVENSAL@cnap.fr

Téléphone : +33(0)6 7315 0996

Adresse internet : www.cnap.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9d9e4e46-bbff-4f0a-81ef-f2a6d9c8fce9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d’avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d’envoi de l’avis : 09/11/2026 à 10:54

Langues dans lesquelles l’avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/11/2026